



COMPTE-RENDU

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



14 JANVIER 2021

Présents : Julien LAPEYRE, François DUCAMP, Jérémy AUBERT, Florent LAMARQUE, Philippe COMET, Amandine SOUMAILLE, Jean-Michel GAUZERE, Frédérique et Christophe PENNACCHI

Julien ouvre la réunion en précisant que le bureau a préféré espacer les réunions du conseil d'administration compte tenu de la situation sanitaire. Il n'y a pas eu d'urgence à traiter. Il sera également possible de faire les réunions en visioconférence si les membres du conseil d'administration le souhaitent.

Bilan 2020 :

Il y avait 103 licenciés en 2020, dont 38 jeunes. 2020 a été une année en dent de scie, il n'y a pas grand chose à dire, cela a été compliqué avec les confinements.

Responsables de section :

Christophe PENNACCHI reste le responsable de l'école de vélo, dont l'agrément a été renouvelé pour trois ans.

Pour la route, Philippe COMET sera le responsable de la section cette année encore.

Florent LAMARQUE n'est plus responsable de la section VTT depuis l'assemblée générale. Julien demande si quelqu'un autour de la table est intéressé pour reprendre ce poste, et rappelle que le rôle du responsable est de dynamiser la section et d'être le relais entre les membres et le bureau, qui ne peut pas tout gérer. Il n'y a pas de proposition de candidature, à voir avec les membres du club qui serait volontaire. Si quelqu'un est intéressé, qu'il contacte les membres du bureau.

Jean-Michel GAUZERE précise que Patrice MARBOUTIN va remettre en route les circuits pour les routiers. Selon le dernier protocole sanitaire, il faut rouler par groupes de six personnes. Les anciens roulent ensemble, mais les plus jeunes ont tendance à rouler individuellement. La situation sanitaire et la météo n'arrangent rien. Il en est de même pour les vététistes. Julien rappelle que les adresses mail par section sont à la disposition de tout le monde pour transmettre les informations et les rendez-vous, il faut renouer les liens.

Licence 2021 :

Les dossiers pour le renouvellement des licences ont été envoyés, sans augmentation de prix cette année. La Fédération n'a pas augmenté ses prix, et a reversé au club 4% du montant des cotisations versées l'an dernier, soit 83 €. Pour précision, ces 4% sont calculés sur la cotisation que perçoit la Fédération, et non pas sur le montant total. Par exemple, pour la licence Petit Braquet à 50 €, la Fédération perçoit 28,50 €, 16,50 € sont pour l'assurance, et 5 € pour le club. La Fédération a fait un geste suite au changement d'assureur : Allianz a résilié son contrat avec la Fédération, AXA a été choisi pour lui succéder, et la Fédération a pris à sa charge l'augmentation du montant du contrat de 220 000 €.

La Fédération organise cette année un concours pour les licenciés avec des lots à gagner, dont le tirage au sort aura lieu le 1er février. Il ne faut pas tarder pour renouveler sa licence, et seuls les membres qui les auront renouvelées avant cette date pourront y participer.

Maillots :

Une commande est prévue. Christophe a reçu un devis. Suite à une demande qui avait été faite, il est possible d'envoyer les cuissards pour changer la peau, pour 15 € et l'ancienne peau décousue.

Le club maintient sa participation de 15 € sur le maillot et 15 € sur le cuissard pour une première commande et pour les nouveaux licenciés.

Des maillots pour l'école de vélo vont être également commandés, car il en manque. Un système de caution sera mis en place, car de trop nombreux maillots ne reviennent pas lorsque les enfants quittent le club.

Site internet :

Un projet de refonte du site internet est envisagé. Plusieurs demandes de devis sont en cours. Ghislain n'étant pas là, le sujet sera abordé lors du prochain conseil d'administration.

Subventions :

Suite à la demande de la mairie, un dossier de subvention exceptionnelle pour compenser les pertes dues à la Covid 19 a été fait, comprenant les pertes estimées (notamment suite à l'annulation de la multirando) et les projets 2021 (dont le site internet). Il n'y a pas eu de réponse à ce jour. Le seul dossier traité a été celui de l'Omnisport, qui a reçu 9 000 €. Environ 1 300 € ont été reversés aux sections. La mairie étudiera dans un deuxième temps les demandes de chaque section.

Projets 2021 :

La multirando est prévue le 9 mai. Le séjour Pentecôte 2020 à Aubusson d'Auvergne a été reporté en 2021, la réservation a été confirmée. Il en est de même pour le séjour des ados au mois d'août.

Il n'est pour l'instant pas nécessaire de rajouter autre chose au calendrier, il n'y a pas de visibilité. On en reparlera quand on aura la possibilité de le faire. C'est dommage, mais on n'a pas le choix.

Local du club :

Les clés de la porte d'entrée du local ont été remplacées par des clés sécurisées qui ne peuvent pas être reproduites. Un registre est tenu avec date et signature des personnes à qui une clé a été remise. De cette manière, le bureau sait qui a les clés du local.

Le projet de plaine des sports ayant été abandonné, la municipalité envisage une rénovation des bâtiments municipaux. Les présidents ont rencontré l'adjoint en charge des bâtiments municipaux, qui souhaitait faire un état des lieux du local. Il s'est rendu compte qu'il y avait des travaux à faire (toiture, sol...). Une demande a donc été faite, sans réponse à ce jour.

Multirando :

Julien avoue que plus le temps passe, plus il a du mal à y croire. Un 100 km risque d'être compliqué, voire impossible pour le moment, on ne va pas se lancer cette année. Il faut réfléchir et travailler un minimum avec deux ou trois circuits classiques. Si on peut faire la multirando, on la fera. Dans le cas contraire, on n'aura pas trop de regrets pour le travail fait.

Habituellement, à cette époque de l'année, les circuits, le dossier administratif pour la préfecture et les flyers sont déjà prêts. Il faut prévoir les circuits et nettoyer les singles existants, on décidera fin mars si on dépose le dossier. Si la multirando a lieu, les inscriptions se feront en ligne (d'où la proposition de refonte du site internet).

Divers :

Stéphane, qui roule en vélo couché, a informé le bureau qu'il mettait à la disposition du club un vélo couché dont il ne se sert pas. Merci à lui.

Les jeunes de l'école de vélo qui avaient nettoyé et restauré la zone de maniabilité ont fait une demande de création durable auprès de la mairie. Celle-ci a été accordée. Félicitations.

Jean-Michel rappelle que la liste des présents lors des sorties n'est plus d'actualité dans le protocole sanitaire. Il faudrait peut-être que chacun télécharge l'application Stop Covid.

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est close.

Le co-président
Julien LAPEYRE

Le co-président
Ghislain DUVAL

La secrétaire
Frédérique PENNACCHI